

**Statement to the United Nations Commission on Sustainable Development for  
the Intergovernmental Preparatory Meeting**

**Thursday, February 26 2009, 10:00 AM – Desertification**

Mr./Madame Chairperson:

It cannot be overstated that desertification poses a serious threat to the livelihoods of the rural poor in Drylands, and is a major barrier in the fight against poverty.

Canada remains committed to supporting the UN Convention to Combat Desertification and to addressing desertification through its poverty reduction initiatives. Two issues which Canada sees as critical are i) the lack of robust, widely accepted and harmonized scientific base from which to develop measurable information and monitoring systems to address desertification, and ii) a lack of secure access to land and land rights among the rural poor, particularly women.

Canada recognizes that sound scientific data and monitoring systems are essential for informed policy decision making on sustainable land management. They are also needed to effectively measure the results and impacts of investments in combating desertification. Conversely, the absence of scientifically robust and consistent information limits the ability to identify priorities and to monitor the impacts of remedial actions to assist developing countries. The reality is clear – that without a strong scientific base, the full and effective implementation of the Convention to Combat Desertification, and its Ten Year Strategic Plan on Implementation, cannot be realized.

Canada has served as Chair of the Convention's Committee on Science and Technology and has contributed to the scientific debate on desertification. In keeping with this spirit of commitment, Canada firmly supports the Committee's work on generating a baseline based on the most robust data available on biophysical and socioeconomic trends for improved decision-making. Canada also encourages national level monitoring and vulnerability assessment on biophysical and socioeconomic trends and scientific knowledge to improve policy decision-making and implementation. Canada is supportive of increased use of effective knowledge sharing systems, including local and indigenous Traditional Knowledge, at the global, regional, sub-regional and national levels, including through the identification and sharing of best practices and success stories in combating desertification.

Canada recognizes that secured access to land and land rights among the rural poor, particularly women, is vital to sustainable land management, food security and ultimately the fight against poverty. With the International Development Research Center, Canada has championed poverty-reduction policies, programmes, and research in support of rural women's empowerment, and their equal rights and secure access to land. Through CIDA's Gender Equality Fund, for example, support has been provided to *l'Association Rwandaise pour la défense des droits de l'homme (ARDHO)* to train hundreds administrative coordinators and mediators in women's property rights. Legal texts related

to these property rights are now available in six administrative sectors in Rwanda as a tool for advocacy and awareness.

As part of its commitment to UNCCD implementation, Canada has also supported pro-poor land management research and knowledge sharing initiatives through the International Land Coalition, with a particular link to responding to food security and access to land tenure, using a gender equality lens.

Canada supports: mechanisms that foster greater equality between women and men in terms of secured access to land and land rights; land reform measures that strengthen the land rights of women; and measure that contribute to the inclusion of rural women in community-based processes that can effectively represent their land rights and interests through grassroots and civil society organizations, networks, platforms and alliances.

Mr/Madame Chairperson, in summary, global efforts to combat desertification have largely been constrained by two fundamental challenges: the need for a robust and consistent scientific base and the need for more equitable and secure access to land among poor women.

Thank you,

## **Déclaration à la Commission du développement durable des Nations Unies dans le cadre de la réunion préparatoire intergouvernementale**

**Le jeudi 26 février 2009, 10 h – Désertification**

Monsieur le président / Madame la présidente,

On ne saurait trop insister sur la grave menace que la désertification fait peser sur les moyens de subsistance des populations rurales pauvres vivant dans les zones arides et sur le fait qu'elle constitue un obstacle majeur à la lutte contre la pauvreté.

Le Canada demeure déterminé à appuyer la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et à contribuer à cette lutte par ses initiatives de réduction de la pauvreté. De l'avis du Canada, les deux grands problèmes cruciaux sont, d'une part, l'absence de fondements scientifiques solides, largement reconnus et cohérents sur lesquels bâtir des systèmes de surveillance et de collecte de données mesurables concernant la désertification, et, d'autre part, l'absence de droits à la terre et d'accès réel aux terres pour les populations pauvres des régions rurales, surtout pour les femmes.

Le Canada reconnaît que des données scientifiques et des systèmes de surveillance fiables sont essentiels pour prendre des décisions éclairées en matière de politiques de gestion durable des terres et pour mesurer efficacement les résultats et les répercussions des investissements réalisés pour lutter contre la désertification. Par ailleurs, l'absence de données scientifiques solides et cohérentes limite la capacité de déterminer les priorités et d'assurer un suivi des répercussions des mesures correctives mises en œuvre pour aider les pays en développement. La réalité est claire – sans une base scientifique solide, la mise en œuvre pleine et efficace de la Convention sur la lutte contre la désertification, et de son plan de mise en œuvre stratégique sur dix ans, est impossible.

Le Canada a assumé la présidence du Comité sur les sciences et la technologie de la Convention et il a contribué au débat scientifique sur la désertification. En accord avec cet esprit d'engagement, le Canada souscrit fermement aux travaux du Comité visant à établir une base de référence à partir des données les plus fiables qui soient disponibles sur les tendances biophysiques et socio-économiques afin d'améliorer la prise de décisions. Le Canada préconise également un appui accru pour la réalisation, au niveau national, d'activités de surveillance et d'évaluation de la vulnérabilité portant sur les tendances biophysiques et socio-économiques et sur les connaissances scientifiques pour améliorer les décisions en matière de politique et leur mise en œuvre. Le Canada est en faveur de l'emploi accru de systèmes efficaces de partage des connaissances, y compris des connaissances locales et traditionnelles indigènes, aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national, y compris par le recensement et la mise en commun des meilleures pratiques et des exemples de réussite dans la lutte contre la désertification.

Le Canada reconnaît que les droits à la terre et l'accès garanti aux terres pour les populations pauvres des régions rurales, surtout pour les femmes, sont essentiels pour la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et, ultimement, la lutte contre la

pauvreté. Le Canada, de concert avec le Centre de recherches pour le développement international, s'est fait le défenseur de la recherche, des programmes et des politiques en matière de réduction de la pauvreté pour favoriser l'autonomisation des femmes rurales et promouvoir leurs droits à la terre et l'accès garanti à la terre sur un pied d'égalité avec les hommes. Grâce, par exemple, au Fonds pour la promotion de l'égalité des sexes de l'ACDI, une aide a été fournie à l'*Association Rwandaise pour la défense des droits de l'homme (ARDHO)* pour former des centaines de coordinateurs administratifs et de médiateurs spécialisés dans les droits de propriété de la femme. Des textes juridiques sur ces droits existent maintenant dans six secteurs administratifs au Rwanda et servent d'outils pour la défense des droits et la sensibilisation.

Dans le cadre de son engagement à l'égard de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Canada a également financé des initiatives de partage des connaissances et de recherche sur la gestion des terres profitable aux pauvres par le truchement de l'International Land Coalition, l'accent étant mis sur la sécurité alimentaire et l'accès au régime foncier, et cela, dans une optique d'égalité entre les sexes.

Le Canada préconise : des mécanismes favorisant une plus grande égalité entre les femmes et les hommes sur le plan des droits à la terre et de l'accès garanti aux terres; des mesures de réforme agraire qui renforcent les droits à la terre pour les femmes; des mesures qui aident à inclure les femmes rurales dans les processus communautaires pour pouvoir défendre efficacement leurs droits à la terre et leurs intérêts par l'intermédiaire d'organisations, de réseaux, de plateformes et d'alliances de la société civile et regroupant des citoyens ordinaires.

Monsieur le président / Madame la présidente, les efforts mondiaux pour lutter contre la désertification ont été largement restreints par deux problèmes fondamentaux : la nécessité d'établir une base scientifique solide et cohérente, et la nécessité d'assurer un accès plus équitable et plus sûr à la terre pour les femmes pauvres.

Je vous remercie.